

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 6–10 juin 2011

RAPPORTS D'ÉVALUATION

**Point 7 de l'ordre du
jour**

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.A/2011/7-D/Add.1

2 mai 2011

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE EN GAMBIE

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnées ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, RMP*:	M. C. Kaye	tél.: 066513-2197
Conseiller principal de programme, OD**:	M. P. Rodrigues	tel.: 066513-2361
Chargée de la gestion des résultats RMP:	Mme M. Hassinen-Agoya	tél.: 066513-3752

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division de la gestion des résultats et de l'obligation redditionnelle

** Département des opérations

CONTEXTE

1. Le présent document contient la réponse de la direction aux recommandations issues de l'évaluation de l'impact du programme d'alimentation scolaire du PAM en Gambie.
2. Le Secrétariat accueille avec intérêt les recommandations, qui appuient la conception des programmes et étayent la politique en matière d'alimentation scolaire menée en Gambie. Le bureau de pays coopérera avec ses partenaires du Gouvernement, des organisations non gouvernementales et des Nations Unies ainsi qu'avec la société civile et les communautés pour donner suite aux recommandations. Grâce au rôle de premier plan qu'il joue dans le Groupe de coordination des donateurs du secteur de l'éducation, le PAM aidera le Gouvernement à mettre en œuvre et à gérer le programme. Le processus d'élaboration de la stratégie de pays définira les grandes lignes d'un système d'alimentation scolaire à long terme, géré avec le soutien des acteurs locaux et grâce aux ressources disponibles au niveau local.
3. Les mesures prises pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation sont présentées dans le tableau ci-après.

**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT
DU PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE EN GAMBIE**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
Pour le Gouvernement, le bureau de pays du PAM et les écoles et les communautés			
Recommandation 1: Élaborer, diffuser et mettre en œuvre une politique concernant la contribution des enfants et le bien-fondé et les conséquences de la consommation des repas scolaires par le personnel des écoles.	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le Ministère de l'éducation de base et secondaire a donné pour instruction à toutes les écoles de veiller à ce que les enfants bénéficient des repas scolaires et à ce que leur personnel n'utilise ni ne consomme les produits alimentaires.</p> <p>Le ministère est aussi en train de mettre au point une politique et un plan de financement prenant en compte l'ensemble des frais et des contributions des parents afin que les écoles n'aient pas à demander des contributions journalières pour acheter les intrants.</p> <p>Le bureau de pays coopérera avec le Groupe de travail chargé de la question des contributions demandées aux enfants et à d'autres donateurs du secteur de l'éducation pour aider le ministère à veiller à ce que les enfants les plus nécessiteux puissent aller à l'école et recevoir l'assistance du programme.</p>	Décembre 2011
Recommandation 2: Élaborer une politique et une stratégie officielles en matière d'alimentation scolaire, en vue du transfert à terme du programme au Gouvernement, assorties de dates, de tâches et d'objectifs spécifiques.	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Cette évaluation d'impact et le rôle de premier plan que joue le PAM dans le Groupe chargé de la coordination des donateurs du secteur de l'éducation inciteront le Gouvernement à examiner ses politiques nationales en matière d'éducation afin de déterminer le meilleur plan d'action à suivre pour les futurs programmes d'alimentation scolaire.</p> <p>Une mission d'appui technique sera envoyée par le Siège en juillet 2011 pour faciliter ce processus et participer au processus d'examen conjoint mené par le Groupe chargé de la coordination des donateurs du secteur de l'éducation. Elle contribuera à l'élaboration d'une politique officielle en matière d'alimentation scolaire conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et à la stratégie de pays du PAM en 2012. Les objectifs touchant le renforcement des capacités et le transfert des responsabilités seront au cœur d'une nouvelle initiative commune.</p>	Juillet 2012 Août 2012
Recommandation 3: Fournir une assistance technique et financer d'autres activités appropriées visant à renforcer la capacité du Gouvernement de gérer et de mettre en œuvre le programme d'alimentation scolaire.	Bureau de pays	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Le PAM est lui-même fermement décidé à renforcer les capacités du Gouvernement afin que celui-ci puisse gérer plus efficacement le secteur de l'éducation.</p>	Juillet 2012



**RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT
DU PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE EN GAMBIE**

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
		Le bureau de pays continuera de chercher à nouer des partenariats en vue de mettre en œuvre des initiatives visant à renforcer les capacités des instances publiques à tous les niveaux. Il dirigera notamment une évaluation des besoins en capacités pour le secteur et, en coopération avec ses partenaires, il élaborera et mettra en œuvre un projet de renforcement des capacités dans le cadre duquel il utilisera un tableau relatif à la mesure des résultats comprenant des critères et des indicateurs de résultats intermédiaires.	
Recommandation 4: Rechercher des moyens de donner plus d'autorité à certaines unités chargées de l'éducation au sein du Ministère de l'éducation de base et secondaire.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Une stratégie et un plan d'action pour le transfert des responsabilités et une évaluation des besoins en capacités aux niveaux de l'administration centrale, des régions et des écoles (voir les recommandations 2 et 3) seront achevées, l'objectif étant d'appuyer le Ministère de l'éducation de base et secondaire.	Décembre 2012
Recommandation 5: Définir des stratégies pour cibler plus précisément les personnes les plus vulnérables et les plus exposées à l'insécurité alimentaire. Outre un ciblage géographique affiné fondé sur des indicateurs de l'insécurité alimentaire, envisager d'autres options de ciblage.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Le projet actuel cible les écoles plutôt que les élèves, mais d'autres options de ciblage seront envisagées en fonction des politiques et des stratégies décidées avec le Gouvernement; les capacités du bureau de pays dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, qui ont été renforcées récemment, faciliteront ce processus. Le ciblage fera partie des options examinées avec le Gouvernement et le Groupe chargé de la coordination des donateurs du secteur de l'éducation lors de l'élaboration du futur programme de repas scolaires.	Juin 2012
Recommandation 6: Engager l'Agence nationale pour la nutrition, l'UNICEF et les autres organismes luttant contre les causes sous-jacentes de la malnutrition, à collecter des données sur le statut anthropométrique des enfants d'âge scolaire, y compris les carences en vitamine A et la prévalence de l'anémie, à continuer à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre les carences en vitamine A et autres micronutriments chez les enfants d'âge scolaire, et à revoir la composition des rations distribuées dans le cadre de l'alimentation scolaire.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays poursuivra ses activités de plaidoyer visant à mieux faire connaître les causes profondes de la malnutrition et à trouver des moyens plus efficaces de la combattre. Le Groupe chargé de la coordination des donateurs du secteur de l'éducation encouragera le Gouvernement à collecter auprès des écoles des données qui seront utilisées dans le cadre des mécanismes de suivi et d'établissement de rapports. La préparation de la prochaine phase du programme d'alimentation scolaire comportera un examen des rations, avec une évaluation initiale des carences en micronutriments et de l'anémie chez les enfants d'âge scolaire.	Décembre 2011 Juin 2012



RÉPONSE DE LA DIRECTION AUX RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT SUCCINCT DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE EN GAMBIE

Recommandations	Organes responsables	Réponse de la direction et suite donnée aux recommandations	Délai de mise en œuvre
Recommandation 7: Le bureau de pays du PAM devrait coopérer avec l'Unité du Ministère de l'éducation de base et secondaire chargée du développement du jeune enfant et l'aider à mener une étude de référence sur les centres d'éveil et d'éducation de la petite enfance.	Bureau de pays	La recommandation est acceptée. Le bureau de pays collaborera avec les partenaires du Groupe chargé de la coordination des donateurs du secteur de l'éducation qui aident le Gouvernement à mettre en place des centres d'éveil et d'éducation de la petite enfance, et appuiera leur action.	Février 2012
Pour le Conseil des examens de l'Afrique de l'Ouest, la Gambie et le Ministère de l'éducation de base et secondaire			
Recommandation 8: Communiquer les résultats obtenus aux tests d'évaluation nationaux au niveau des établissements plutôt que des élèves, et communiquer aux communautés les résultats concernant les écoles.	Bureau de pays	La Banque mondiale prévoit d'établir un système de notification des résultats obtenus par les écoles aux examens nationaux qui permettra aux parents, aux communautés et aux responsables de l'enseignement de prendre connaissance desdits résultats, l'objectif étant d'améliorer la qualité des écoles et la performance du personnel. En tant que chef de file du Groupe chargé de la coordination des donateurs du secteur de l'éducation, le PAM appuiera cette initiative, en collaboration avec le Ministère de l'éducation de base et secondaire et le Conseil des examens de l'Afrique de l'Ouest.	Décembre 2011
Recommandation 9: Évaluer les connaissances des enseignants sur les matières enseignées en primaire et leur aptitude à enseigner ces matières.	Bureau de pays	Le Ministère de l'éducation de base et secondaire a fait de la qualité de l'enseignement une priorité de premier ordre. Dans le cadre de l'approche sectorielle, certains donateurs fournissent un financement et un appui technique en vue d'améliorer la formation et la performance des enseignants et d'établir des systèmes de suivi semestriel. Les rapports rendant compte des progrès accomplis feront partie de l'examen conjoint mené par le Groupe chargé de la coordination des donateurs du secteur de l'éducation avec le PAM.	Décembre 2011

